

Mysterium Fidei n° 28 – L'année de l'Immaculée

Publié le 1 janvier 2004
Abbé François Fernandez-Faya
2 minutes

L'année de l'Immaculée

Cette année sera marquée par le 150^{ème} anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception par le pape Pie IX le 8 décembre 1854. Ce thème nourrira la méditation des pèlerins en marche de Chartres à Montmartre pour le pèlerinage de Pentecôte, pèlerinage en sursis comme vous le savez, en raison de la suppression du lundi de Pentecôte en 2005. Nous devons bien prier pour que le Bon Dieu écarte cette loi qui risque de précipiter encore un peu le déclin religieux de la France, dans l'indifférence générale ou presque, hormis les organisateurs de ferias. C'est pourquoi notre présence aux pieds du Sacré Cour le dernier jour du pèlerinage, le lundi donc, sera peut-être plus nécessaire que les autres années que les tertiaires soient là, tous présents, sous la bannière de Marie Immaculée qui sera la reine de ce pèlerinage, pour témoigner de leur attachement à la France catholique pérenne.

Le Tiers-Ordre doit être de tous les combats engagés par la Fraternité et doit faire corps avec elle puisqu'il est la Fraternité. Le Tiers-Ordre n'est pas un corps étranger surajouté à la Fraternité mais fait partie de la Fraternité comme ses prêtres, ses religieux et ses religieuses. Ses joies sont nos joies, ses peines sont nos peines, ses combats sont nos combats. J'ajouterai ses prières sont nos prières, ses sacrifices sont nos sacrifices, ses mérites sont nos mérites en vertu de la communion des saints et plus encore de l'appartenance à une même famille religieuse. D'ailleurs, ce souci de la proximité des prêtres dans leurs travaux apostoliques est celui le plus souvent invoqué par les postulants qui désirent faire partie du Tiers-Ordre.

Que le Bon Dieu vous accorde une sainte année et que Marie Immaculée fasse descendre sur vous et vos familles d'abondantes grâces et bénédictions !

Abbé François Fernandez